

N° du site : FR2400548

Nom : LA LOIRE DE CANDES-SAINT-MARTIN A MOSNES

Surface : 4893,5 ha

Intérêt : On peut distinguer trois unités :

- de Mosnes à Rochecorbon, la Loire est associée à des forêts alluviales et à l'ormie qui subsistent en stations souvent remarquables ;
- de Rochecorbon à Cinq-Mars-la-Pile, le cours conserve à peu près les mêmes caractères, avec toutefois une extension des surfaces occupées par le *Chenopodium* et le *Nanocyperion*. Cette section est la seule du département à montrer des indices de présence de la Loutre ;
- à laval de Cinq-Mars-la-Pile, avec les confluences du Cher et de la Vienne, le cours se diversifie de manière considérable.

Apparition de vastes pelouses sur sables décalcifiés des bras annexes (boires) et de mares.

Les forêts alluviales sont pour la plupart en excellent état. Le val renferme encore de grandes surfaces en prairies exploitées par les Pie-grièches.

A noter en outre la présence de stations de Fritillaires pintades.

L'ensemble du cours joue un rôle important pour les oiseaux et les poissons.

Caractères du site : A l'amont de la confluence avec le Cher, le lit conserve des caractères de la partie amont. On note toutefois l'apparition de falaises calcaires favorisant la présence d'habitats rupicoles. Après la confluence avec le Cher et surtout avec la Vienne, le lit mineur se diversifie avec la présence de grandes îles et d'un val plus ample et localement bocager.

Liste des communes Amboise, Avoine, Berthenay, Bréhémont, Candes-Saint-Martin, Cangey, La Chapelle-aux-Naux, La Chapellesur-Loire, Chargé, Chouzé-sur-Loire, Cinq-Mars-la-Pile, Couziers, Fondettes, Huismes, Langeais, Limeray, Lussault-sur-Loire, Luynes, Montlouis-sur-Loire, Mosnes, Nazelles-Négron, Noizay, Pocé-sur-Cisse, La Riche, Rigny-Ussé, Rochecorbon, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Etienne-de-Chigny, Saint-Genouph, Saint-Germain-sur-Vienne, Saint-Michel-sur-Loire, Saint-Patrice, Saint-Pierre-des-Corps, Savigny-en-Véron, Tours, Vernou-sur-Brenne, Villandry, La Ville-aux-Dames, Vouvray.

* Habitat ou espèce prioritaire

Date de réalisation : Juin 2005

Page 1 sur 2

N° du site : FR2400548

Nom : LA LOIRE DE CANDES-SAINT-MARTIN A MOSNES

Liste des protections et inventaires existant

Liste des arrêtés préfectoraux de conservation du biotope : Ile aux moutons, Ile Garaud.

Liste des inventaires ZNIEFF et ZICO : 40010001, 40010002, 40010003, 40010004, 40010005, 40010006, 40010007, 40010008, 40010009, 40010010, 40010011, 40010012, 40010013, 40030006, 40030012, 41460001, 41460002, 41460003, 41460004, 41470001, 41470002, 41480001, 41480002, 41480003, 41480004, 41490001, 41490002, 41490003, 41490004, 41490005, 41490006, 41490007, 41490008, 41500001, 41510002, 41580001, 41580003, 41580004, 50310000, CE 10, CE 11, CE 12

Types d'habitats de l'annexe I présents ou à confirmer

3130 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du *Littorelletea uniflorae* et/ou du *Isoeto-Nanojuncetea*

3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou *Hydrocharition*

3260 Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitriche-Batrachion*

3270 Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodion rubri* p.p. et du *Bidention* p.p.

6120* Pelouses calcaires de sables xériques

6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)

6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

9180* Forêts de pente, éboulis ou ravin du *Tilio-acerion*

91E0* Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)

91F0 Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmenion minoris*)

Espèces animales de l'annexe 2 de la directive 92/43/CEE présentes ou à confirmer

Mammifères : 1337 *Castor fiber*, 1355 *Lutra lutra*, 1324 *Myotis myotis*, 1304 *Rhinolophus ferrumequinum*, 1303 *Rhinolophus hipposideros*, 1308 *Barbastella barbastellus*, 1321 *Myotis emarginatus*, 1323 *Myotis bechsteini*.

Poissons : 1102 *Alosa alosa*, 1103 *Alosa fallax*, 1163 *Cottus gobio*, 1099 *Lampetra fluviatilis*, 1095 *Petromyzon marinus*, 1134 *Rhodeus sericeus amarus*, 1106 *Salmo salar*.

Amphibiens et reptiles : Non signalés.

Invertébrés : 1083 *Lucanus cervus*, 1060 *Lycaena dispar*, 1037 *Ophiogomphus cecilia*, 1084* *Osmoderma eremita*, 1087* *Rosalia alpina*, 1088 *Cerambyx cerdo*.

Espèces de plantes visées à l'annexe 2 de la directive 92/43/CEE présentes ou à confirmer

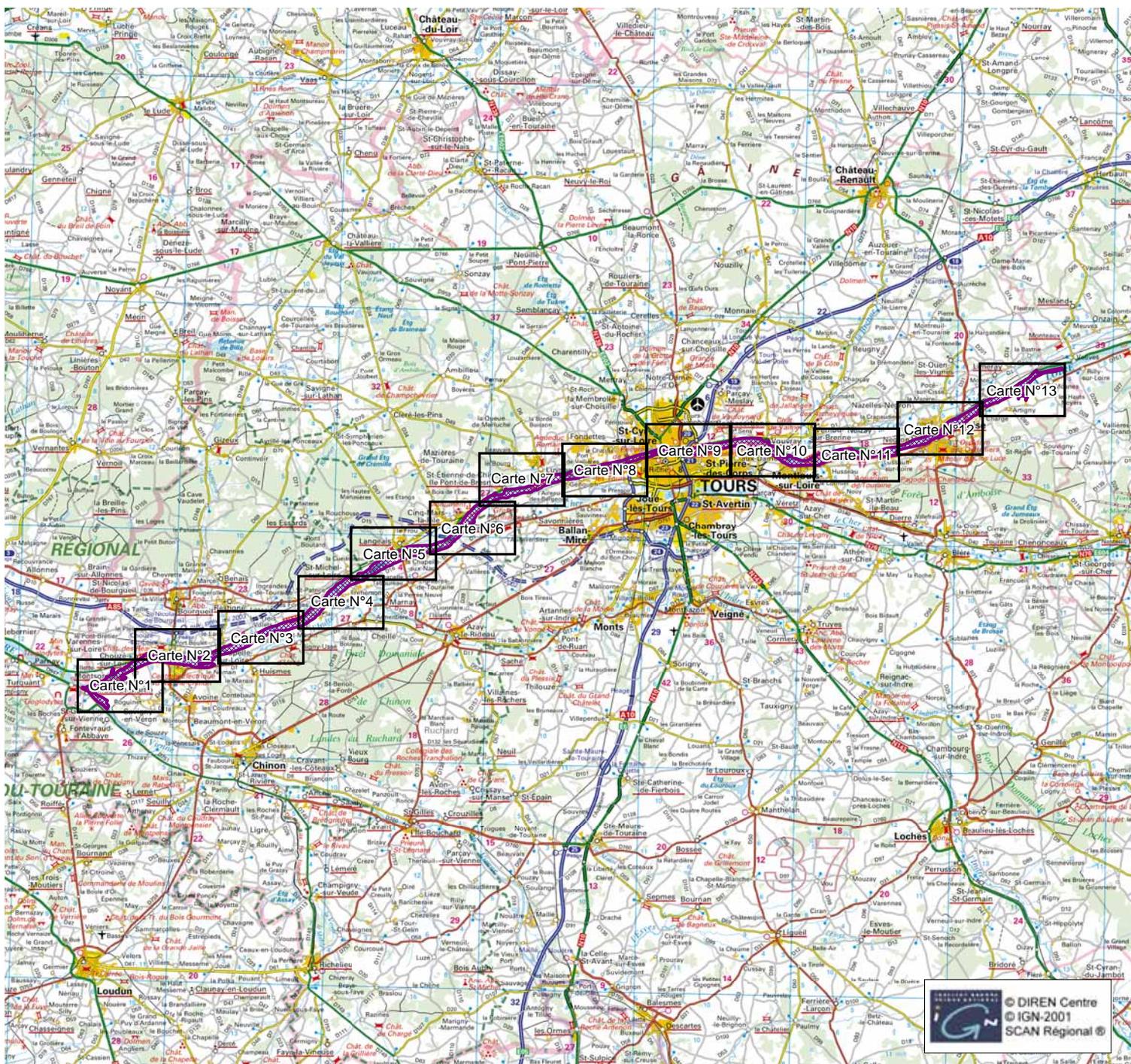
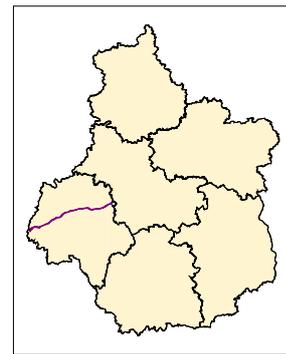
Non signalées

* Habitat ou espèce prioritaire

CENTRE INDRE-ET-LOIRE



NATURA 2000 - Directive "Habitats"
SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE
Site n° : FR2400548
LA LOIRE DE CANDES SAINT MARTIN A MOSNES



Date de réalisation : Juin 2005